Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 8

Artikel: Le chevalier Guisan
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180795

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pénible dans les gros temps. La vague en retour se développe dans des proportions bien plus considérables contre un mur vertical que sur une grève peu inclinée.

M. *Ch. Dufour* attire l'attention des membres de la société sur une publication récente de la commission fédérale d'hydrométrie, qui comprend l'indication des surfaces des lacs, des glaciers et des bassins de la Suisse. Ce travail, fruit de longs et laborieux calculs, renferme des renseignements d'une grande exactitude ; comme il est peu répandu, la société en décide l'impression dans son Bulletin.

M. le Dr *Forel* demande énergiquement une réforme dans la manière de résumer les observations sur la direction et la force du vent. Plusieurs observateurs se donnent la peine de calculer, par mois, par année, la résultante des vents et cela sans distinguer entre les vents généraux et les brises locales qui interviennent comme cause d'erreur très considérable. Les résultats auxquels ils arrivent n'ont, à cause de cela, aucune valeur scientifique. M. le Dr *de la Harpe* a déjà soulevé cette question il y a quelques années. MM. *Ch. Dufour, Burnier* et *Yersin*, dans leurs observations météorologiques de Morges, ont tenu compte de cette distinction essentielle.

S. C.

Le chevalier Guisan.

Jean-Samuel Guisan, d'Avenches, officier du génie au service de la Compagnie hollandaise de Surinam, fut un de ces jeunes hommes du Pays-de-Vaud qui, sans fortune et sans appui, obtinrent un rang distingué dans la science et honorèrent leur patrie. A l'âge de 15 ans, le jeune Guisan commençait un apprentissage de charpentier qu'il terminait à Genève à l'âge de 19 ans. Le jeune charpentier vaudois, pendant cet apprentissage, sut faire des économies au moyen desquelles il soutenait ses parents et les aidait à payer leurs dettes. Après les travaux de l'atelier, il se livrait à l'étude des mathématiques, de la physique, de l'astronomie, de l'hydraulique, de la mécanique et des fortifications. « Au bout de six années, dit-il, il me sembla n'être plus le même homme, tout mon être me semblait agrandi; le ciel, la terre, tout l'univers était changé pour moi, tant il me paraissait plus étonnant et plus admirable... L'enchaînement des vérités mathématiques me frappait, chaque problème résolu me causait une sorte de ravissement. »

Un des parents du jeune Guisan, négociant, établi à Surinam, l'appela auprès de lui. Pendant les vingt mois que Jean-Samuel dut attendre son départ, il fut employé par M. Burnand, de Moudon, à l'inspection de la route de Moudon à Vevey, que LL. EE. faisaient enfin construire.

Après plusieurs années de séjour à la Guyane hollandaise, il entra au service comme capitaine du génie pour la partie hydraulique et agraire, et fut nommé directeur du haras royal de la Guyane française. Là, commençait pour M. Guisan une longue série de travaux qui l'illustrèrent : desséchement des marais voisins de Cayenne, introduction dans la Guyane de la culture des épices des Grandes-Indes, et construction des fortifications de Cayenne.

Appelé en Europe en 1780, l'ingénieur Guisan était envoyé à Rochefort pour examiner les marais qui entouraient ce port de mer et aviser au moyen de les assainir suivant les procédés qui lui avaient réussi à Cayenne. Les plans qu'il traça pour Rochefort furent exécutés avec un plein succès.

Envoyé de nouveau à Cayenne comme ingénieur en chef, il perfectionna les travaux qu'il avait commencés, il ouvrit des canaux; il construisit un bourg sur un terrain qu'il avait sorti des marais et rendu fertile; il dirigea le jardin botanique, et, à la demande de l'Académie des sciences de Paris, il put encore se livrer à des recherches zoologiques. On lui doit des *recherches sur l'anguille électrique*, 1789.

Cependant la révolution française éclatait, jetant le trouble et la ruine dans les colonies. L'assemblée coloniale de la Guyane, déclarant que les services de l'ingénieur en chef n'étaient plus utiles, prononçait la destitution de Guisan, qui dut quitter Cayenne en 1791. Arrivé en Europe, il n'eut pour toute récompense que la croix du mérite militaire, et à la chute de la monarchie, il perdit sa pension et sa fortune. Il se retira à Avenches où les événements de 1798 l'appelèrent à l'Assemblée représentative du Pays-de-Vaud, et ensuite à la place de chef du bureau de la guerre de la République helvétique, avec le titre d'ingénieur-général des ponts-et-chaussées.

La valeur des zéros.

A midi, lorsque les commis interrompent leur travail pour aller dîner, j'étais seul dans le salon de mon bureau, en face d'une table couverte de papiers, parmi lesquels se trouvait une lettre qui avait été apportée le matin, avec un billet de visite sur lequel on lisait : *A. Biedman de Hambourg*. J'avais ouvert cette lettre, préoccupé d'autres affaires, et, voyant que c'était une recommandation comme j'en reçois tant, je l'avais jetée sur la table, où, confondue avec des prospectus de chemins de fer, elle attendait que je daignasse m'occuper d'elle. A moitié perdue dans cet entassement, recouverte aux trois quarts par les autres papiers qui se partageaient un espace trop étroit, on ne pouvait, de la manière dont elle se présentait, en lire que les deux premières lignes; les voici :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous recommander de la manière la plus pressante notre digne et respectable ami, M. Biedman de Hambourg, qui jouit d'une fortune de 12..... »

Ici le chiffre, interrompu par une feuille superposée, laissait planer une complète incertitude sur la fortune de M. Biedman; on pouvait même supposer, quoique ce fût peu probable, que ce pauvre monsieur ne possédait pour tout bien que douze francs, douze marcs banco, si on aime mieux. Cette supposition me fit rire. Rien de plus facile assurément, pour moi, que de me mettre au clair sur l'avoir de mon recommandé; mais je préférai apprendre peu à peu la place qu'on devait lui assigner dans le monde.

Hélas ! pensai-je sous l'empire des préoccupations du moment, on n'estime un homme que par ce qu'il possède. Celui qui m'est adressé est-il aimable, intéressant, marquant dans quelques branches? inutile d'en parler. Dire le montant de sa fortune, c'est assez; c'est dire sa valeur, ainsi que la mesure de l'accueil qu'on doit lui faire. Et moi-même, suis-je complètement à l'abri de cette triste influence? Faisons-en l'expérience. Dans le fait, l'idée de parvenir à deviner un individu par le montant de sa fortune n'est pas plus extraordinaire que la prétention qu'ont plusieurs personnes d'arriver à la connaissance d'un caractère par l'inspection de l'écriture. N'a-t-on pas vu des experts dans cet art dire sérieusement : Voilà un *I* qui promet de la grandeur d'âme ; cette liaison est d'un esprit bien frivole; la queue de ce *p* ferait craindre un peu d'avarice.